



CHANTAGE INACCEPTABLE !!!!!

La CGT Réunica ne signera pas l'accord NAO 2014 !

- Un plancher concernant les augmentations de salaires inférieur à celui accordé à nos collègues de l'AG2R (pour mémoire, 35€)
 - Insignifiante revalorisation des primes annexes
(ex : 0,49€ **brut** d'augmentation de la prime scolarité maternelle, 3,15€ **brut** pour le cycle supérieur etc.)

Conditions drastiques d'attribution de la prime exceptionnelle de 500 € :

- Avoir été présent dans l'entreprise au moins 6 mois dans l'année 2013, excluant ainsi une grande partie des CDD et des nouveaux embauchés à compter du 02/07/2013
- Etre présent dans l'effectif au moment de la signature de l'accord
 - Prime proratisée au temps de présence

**Décisions prises unilatéralement et décidées par la direction
après la séance de négociation**

En outre, on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de contre proposition intersyndicale à l'offre dérisoire et perfide de la Direction.

En maintenant une demande intersyndicale, nous sommes convaincus que nous aurions pu obtenir plus, notamment en ce qui concerne les augmentations de salaire et les primes annexes.

L'attitude de la Direction nous ramène à l'époque des fables de nos jeunes années :

La ruse l'a mieux ourdie
Peux nuire à son inventeur
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur

Jean de la Fontaine dans la fable « la Grenouille et le Rat »

